

académie
Créteil

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



ASH 1^{er} et 2nd degré
Commission
Départementale
d'Orientation vers les
Enseignements Adaptés
du Second Degré
CDO-EASD

Vice-Présidente
Florence Costes

Secrétariat
Paula Calheiros
Téléphone
01 45 17 60 36
Télécopie
01 45 17 61 06

Mél. :

Ce.cdo94@ac-creteil.fr

Immeuble le Saint-Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex

Créteil, le 26 mars 2018

Madame Blout
Chez Madame Zahra
90, route Stratégique
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Madame,

La commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré s'est réunie le 22 mars 2018, après examen du dossier de votre enfant :

Blout Yassine
né(e) le 10 octobre 2006

elle a émis un avis favorable à sa pré-orientation en classe de 6^{ème} SEGPA pour l'année scolaire 2018/2019.

Cette dernière préconise un avis médical pour la poursuite d'une prise en charge extérieure et la reprise du suivi orthophonique.

L'affectation de l'élève est soumise à la réception de votre réponse et aux places disponibles.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de l'éducation
nationale du Val-de-Marne,

Guylène Mouquet-Burfin

IMPORTANT : à l'issue de l'année de pré-orientation en classe de 6^{ème} SEGPA, le dossier de l'élève sera complété et à nouveau étudié par la commission pour une éventuelle orientation en 5^{ème} SEGPA. Dans le cas contraire un retour en milieu ordinaire ou encore une autre orientation pourrait-être envisagé.

Vous devez conserver précieusement ce document

_____ coupon réponse _____

Coupon à renvoyer dans un délai de 15 jours à compter de la réception de ce courrier à l'adresse suivante :

**Académie de Créteil, direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne, CDOEASD
68, avenue du Général de Gaulle 94011 Créteil cedex**

Nous soussignésresponsables légaux de l'enfant Blout Yassine, né(e) le 10 octobre 2006 et scolarisé (e) à l'école Charles Peguy 3 bis, rue de Verdun - 94270 Le Kremlin-Bicêtre, certifions avoir pris connaissance de l'avis de la commission départementale de la pré-orientation vers les enseignements adaptés du second degré émis sur l'orientation de notre enfant qui a eu lieu le 22 mars 2018.

acceptons cette proposition (oui)

refusons cette proposition (non)

Signature des responsables légaux